

JIM

N°202
JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE
novembre-décembre 2022



Construire la ville ensemble

HABITER

**Économisons
l'énergie !**

TRAVAILLER / CIRCULER

**Déneigement :
des services
bien organisés**

ON SORT

**BONJOUR L'HIVER :
17 JOURS DE FÉRIE
AU CŒUR DE LA VILLE
du 7 au 24 décembre**

VIVRE ENSEMBLE

**Favoriser l'inclusion
numérique des habitants**

**RENCONTRES
& DÉCOUVERTES
du 5 au 16 novembre**

**LES FOULÉES
ANNEMASSIENNES
dimanche 20 novembre**

ANNEMASSE
à vivre ensemble

Annemasse.fr



INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

- Tous les samedis matin / de 11h à 12h / Hôtel de Ville.
- Tous les mercredis matin / de 10h30 à 12h / local du service municipal au centre commercial du Perrier.

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |

www.annemasse.fr | Annemasse - Officiel | Clic Annemasse | Ville d'Annemasse | @annemasse_maville

HEURES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h | le samedi de 9h à 12h pour l'état civil uniquement

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 04 50 95 07 07

centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |

tranquillite.publique@annemasse.fr
• Médiateurs 04 50 92 16 16
• Police municipale
04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33

education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00

• etatscivil@annemasse.fr
• pieces.identite@annemasse.fr
• reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC |

occupation.domaine.public@annemasse.fr
04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 |

économie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE |

04 50 84 23 10
info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN A DOMICILE |

04 50 84 23 06
cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUE PIERRE GOY |

04 50 95 89 09
TIERS-LIEU LA BULLE |
04 50 84 23 24

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE | 04 50 87 99 93

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE | 04 50 43 24 24 (billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART CONTEMPORAIN | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING | 04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS | 04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS 04 50 92 87 45

JIM N°202 NOVEMBRE-DÉCEMBRE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



PEFC
10-31-1093

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Publication bimestrielle éditée par le service communication. Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1093, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication : Christian Dupessey |
Rédactrice en chef : Chadia Limam | **Rédaction service communication :** Coraline Martins, Etc.
Terra-Ophélie Ravinel, Flora Soubras, Mélina Monteiro-Chaduc, Melissa Roldan, Naïm Mohamed Damech, Virginie Deméautis | **Mise en page :** Kalistene Anecny |
Impression : Estimprim | **Photos :** services municipaux (sauf mentions indiquées) | **Dépôt légal :** novembre 2022 | **Tirage :** 21 000 exemplaires.

SOMMAIRE



DOSSIER04 **Construire
la ville ensemble****INTERACTIONS**

- 09 • Droit de suite
-
- Décidé en Conseil municipal
-
- Agenda citoyen

HABITER

- 10 Économisons l'énergie !
-
- Une nécessité économique
-
- et écologique

GRANDIR

- 12 Fin des travaux
-
- du Gymnase Les Hutins

TRAVAILLER CIRCULER

- 14 Déneigement :
-
- des services bien organisés

VIVRE ENSEMBLE

- 16 La Ville d'Annemasse
-
- favorise l'inclusion
-
- numérique des habitants

18 **TRIBUNES****A FAIRE
EN SEPTEMBRE OCTOBRE**

- 21
- Rencontres
& Découvertes**

- 23
- Bonjour l'Hiver :
17 jours de féerie
au cœur de la ville**

PORTRAIT

- 24 Celyne
-
- Elmaleh-Guichard,
-
- membre spécial
-
- de La Bulle



© HEWELKA

Annemasse la mobile, Annemasse la fleurie

Une 4^e fleur pour Annemasse. Cette reconnaissance nationale du label « *Villes et Villages Fleuris* » (272 communes seulement en France) vient récompenser les efforts et le grand soin des hommes et femmes des services Parcs et Jardins et Voirie de la Ville. Au travail très tôt le matin jusqu'à tard le soir, les agents s'investissent pleinement dans leur mission pour embellir notre ville. Bravo et merci à eux.

Cette récompense souligne également les choix écologiques, respectueux de l'environnement, que les équipes municipales successives ont fait. Annemasse a pour la première fois été distinguée en 1980 en obtenant d'un coup « 3 fleurs ». Depuis, notre patrimoine végétal, le fleurissement de la ville, notre politique zéro pesticide, la surface de nos espaces verts et l'implication des Annemassiens se sont considérablement renforcés. Les cinq autres communes « 4 fleurs » de Haute-Savoie ont des atouts naturels et touristiques qui nous font défaut. La force d'Annemasse, c'est sa détermination et son anticipation politique pour améliorer le cadre de vie. Un cap déterminant pour notre vie citadine a été franchi avec l'arrivée du tram et du Léman express, il y a deux ans. Le succès de ces modes de transports collectifs et propres dépasse toutes nos attentes. Nous sommes devenus un point d'attractivité majeur du Grand Genève. Grâce à la Suisse, à l'Agglo et sans doute au Conseil départemental, le prolongement du Tram jusqu'au Perrier permettra de connecter le centre-ville avec son principal quartier résidentiel, le plus jeune et l'un des plus verts aussi.

Ensemble, nous continuerons de construire une ville fleurie et durable. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

CHRISTIAN DUPESSEY,
Maire d'Annemasse,
1^{er} vice-président d'Annemasse Agglo



PLUS DE 60 citoyens
POUR ÉLABORER
LA CHARTE
2022

4 instances
DE PARTICIPATION

450 inscrits SUR
LA PLATEFORME
PARTICIPATIVE

Participation
Citoyenne

"JE VIS COM
JE PARTICIPE

DONNONS VIE À NOS PROJETS SUR
IMAGINONS-ANNEMASSE.FR



PARTAGEZ V

**QUEL PARC EUO
POUR DE**

LECTIF,
ACTIF"



ANNEMASSE
à vivre ensemble

OS IDÉES

ÈNE MAÎTRE
MAIN ?



Rendre les citoyens acteurs de leur ville

Pour améliorer les projets municipaux et les faire correspondre au mieux aux attentes des usagers et à leurs besoins, la Ville encourage la participation citoyenne. Cette forme d'expression permet à chacun d'être écouté, de pouvoir s'informer, s'exprimer et s'impliquer dans les projets de la commune afin de co-construire un espace où il fait bon vivre ensemble.

À Annemasse, prendre part à la vie locale va bien au-delà du seul exercice de son droit de vote. « *On s'imagine parfois que la participation citoyenne répondra au déficit d'engagement de la société, dans notre commune où le taux d'abstention est supérieur à la moyenne nationale. Je pense qu'il faut trouver d'autres discours et donner davantage envie aux habitants de s'engager* », affirme Yves Fournier, adjoint au maire délégué à la participation citoyenne, à la citoyenneté, au devoir de mémoire et au jumelage.

ÉCOUTER LES CITOYENS

Donner envie aux habitants, c'est avant tout leur assurer d'être entendus. « *On se rend compte que les citoyens n'ont pas l'habitude d'être écoutés, et c'est pourtant essentiel* », observe l' élu. « *S'ils peuvent être entendus alors ils s'exprimeront plus facilement et s'engageront ensuite dans des projets.* » La charte de la participation citoyenne, réécrite puis signée cette année, prône le dialogue constructif et la prise en compte de la parole de chacun. Comme l'observe Hervé Trolat, directeur de la relation aux usagers, de la citoyenneté et de la démocratie participative : « *si la charte c'est le texte, alors la plateforme imaginons-annemasse.fr en est le théâtre, où les acteurs pourront s'exprimer* ».

PASSER D'INTÉRÊTS INDIVIDUELS À UN PROJET COLLECTIF

Tout citoyen peut améliorer des projets et prendre part aux décisions municipales. « *Chaque citoyen est légitime à agir* », souligne en effet Yves Fournier. Les plus jeunes, les résidents étrangers, les personnes âgées ou éloignées de la décision politique : chacun est invité à s'exprimer et est accepté tel qu'il est dans un cadre inclusif et bienveillant. L'une des difficultés est de parvenir à inciter

des personnes à s'exprimer sur des sujets qui ne les concernent pas directement. L'un des grands enjeux de la participation citoyenne est ainsi d'amener le citoyen à se décentrer de ses besoins personnels : « *il s'agit de passer de l'expression d'envies individuelles à l'élaboration de projets collectifs* », explique Hervé Trolat.

ENRICHIR L'ACTION PUBLIQUE

Cette année, Annemasse va plus loin encore dans sa démarche : en intégrant la notion de co-construction dans la charte de participation citoyenne 2022 (charte elle-même co-élaborée avec les habitants, élus et services), elle affirme sa volonté de « *faire ensemble* » et met l'accent sur le rôle actif des Annemassiens. « *Dans la co-construction, il y a l'idée de discuter, d'apporter quelque chose de plus et de soulever un aspect qui aurait été oublié* », indique Yves Fournier.

Construire ensemble, c'est permettre d'enrichir l'action municipale en valorisant des projets nés des citoyens et de leurs envies. « *Ces projets vont grandir avec leurs porteurs et porteuses et avec le soutien de la mairie* », indique Cyril Edet, chargé de mission au sein du service Citoyenneté et Démocratie participative.

OUVRIR LA COLLECTIVITÉ À L'EXPERTISE D'USAGE

« *L'objectif est d'introduire de la participation citoyenne dans toutes nos actions* », affirme Yves Fournier. La culture de la participation et la démocratie participative sont promues auprès des agents et intégrées de façon transversale au sein des services municipaux. Comme l'explique Hervé Trolat, « *il s'agit d'amener les agents à se demander s'il y a une pertinence à aller confronter chaque action à une expertise d'usage* ». Un réel exercice d'intelligence collective !

Participation citoyenne : votre avis compte

La Ville a élaboré avec les Annemassiennes et Annemassiens sa nouvelle charte de la participation citoyenne. Signée en début d'année, elle s'est accompagnée de la mise en ligne d'une plateforme d'échanges et de dialogue : *imaginons-annemasse.fr*, complémentaire aux dispositifs existants. Des actions exemplaires ont d'ores et déjà été concrétisées, sur des thématiques variées.



UNE PLATEFORME POUR PROPOSER VOS IDÉES

Vous avez des suggestions pour améliorer votre quartier ? Rendez-vous sur la plateforme *imaginons-annemasse.fr* lancée le 1er mars. « Elle est le cœur de la participation citoyenne, affirme Cyril Edet, chargé de mission au sein du service Citoyenneté et Démocratie participative. Son rôle est de recueillir les idées, les opinions constructives et les envies des citoyens. »

Chacune de vos propositions est déposée sur la plateforme pendant trois mois. Lorsqu'elle atteint 40 votes et si elle entre dans le cadre

de la charte, la Ville organise une rencontre pour mettre en relation les citoyens partageant les mêmes centres d'intérêt et former un collectif qui pourra réaliser des actions concrètes.

Deux propositions ont à ce jour obtenu les soutiens nécessaires et ont été validées par le comité de pilotage de la participation citoyenne. La première s'appelle « À Annemasse, on plante des arbres ».

La Ville, dans un rôle de facilitatrice, accompagne la création d'un collectif dédié à la végétalisation.

Un collectif devrait bientôt se former dans

JE ME SOUVIENS...



Conseil consultatif en 2006 à Romagny
(Archives municipales).



« LORSQU'ANNEMASSE A LANCÉ LES CONSEILS CONSULTATIFS DANS LES QUARTIERS, J'AI ÉTÉ LA PREMIÈRE À M'INSCRIRE À CELUI DE ROMAGNY. PRÉMIÈRES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE, ILS NOUS PERMETTAIENT DE NOUS EXPRIMER ET D'ÉCHANGER ENSEMBLE SUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS. NOUS ÉTIIONS 25 À 30 PERSONNES, RÉUNIES À LA MJC PUIS DANS L'AMPHITHÉÂTRE JEAN MERMOZ DANS UN CLIMAT TRÈS CONVIVAL. CES CONSEILS ONT ENSUITE ÉTÉ TRANSFORMÉS EN FORUMS DES QUARTIERS, OÙ LES HABITANTS PARTICIPAIENT PLUS ACTIVEMENT EN GROUPES DE TRAVAIL POUR CONCRÉTISER DES IDÉES. »

DANIELLE MOINE, 80 ans, retraitée

le domaine du sport. « Une proposition de création de modules sportifs, déposée sur la plateforme, a reçu une cinquantaine de soutiens. La Ville est en train de voir comment elle peut se saisir de l'idée, afin de créer un collectif qui réfléchira de manière citoyenne sur le sport en ville », précise Cyril Edet.

REJOINDRE DES PROJETS SUR DES THEMATIQUES VARIEES

En plus d'y déposer des propositions, la plateforme vous propose de rejoindre des actions en cours et de participer à des projets municipaux. Ainsi, une concertation a été lancée pour l'aménagement du nouveau parc Mila Racine. Elle a permis de recueillir les avis, les attentes et les propositions pour créer un espace de vie agréable. Sur 60 contributions citoyennes, 80 % seront réalisées. Une parcelle a été identifiée pour créer un jardin partagé.

À noter qu'en septembre, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris a attribué le label « 4 Fleurs » à la Ville d'Annemasse, afin de récompenser son engagement pour l'amélioration de la qualité de vie et la préservation de l'environnement sur son territoire. Ce label reconnaît notamment les actions menées pour intégrer le citoyen au cœur des projets, en particulier les 255 parcelles de jardins familiaux que cultivent les habitants et qui sont gérées par des associations. Outre l'environnement et l'écologie, d'autres thèmes fédèrent les initiatives. En matière de culture, le collectif La Toupie s'est formé pour réfléchir à l'avenir de la Villa Tiberghien, afin d'en faire un endroit culturel et vivant. « Ces citoyens ne se connaissaient pas, mais partageaient une vision commune. Ils se sont retrouvés avec comme point commun d'avoir été mis en relation par la Mairie », explique Hervé Trolat. « Aujourd'hui nous avons la chance d'avoir vu se développer un collectif très dynamique et autonome que la Ville accompagne sur les points techniques », se réjouit-il.

NOUVELLE FORMULE POUR LES « PARLEZ-NOUS FRANCHEMENT »

Le dispositif Parlez-nous franchement (PNF) fait partie des outils de participation citoyenne mis en place par la Ville. Il consiste en une promenade urbaine, lors de laquelle élus et agents des services techniques se déplacent dans les quartiers et vont à la rencontre des habitants. Il permet aux citoyens de signaler des dysfonctionnements, de questionner la mairie sur des projets, de proposer des idées pour améliorer le cadre de vie...

C'est lors d'un PNF, à Romagny, qu'a émergé le besoin de rénovation du parc Eugène Maître. « Cette première remontée d'information a fait naître un projet un peu plus ambitieux de concertation, afin de s'assurer que les besoins recensés étaient partagés par le reste des habitants », explique Cyril Edet. Cette année, une consultation a eu lieu sur place, dans le parc, à la rencontre de ses usagers. « Ce travail a permis de valider une programmation de réfection de l'aire de jeux, du demi-terrain de basket... » indique-t-il. Une phase de

La participation citoyenne en chiffres

PLATEFORME DES INITIATIVES

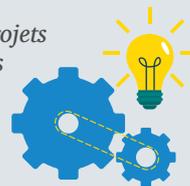


450 personnes ont créé un compte sur imaginons-annemasse.fr



40 soutiens citoyens requis pour qu'un projet soit pris en compte

12 projets actifs



100 % des publications sur cet outil ont été traitées par la Ville



Une participation majoritairement féminine : 55 % sont des femmes



Un âge médian de 40 ans

17 propositions citoyennes déposées, dont 2 ayant atteint 40 votes (A Annemasse on plante des arbres et la création de modules sportifs)



ET AUSSI :



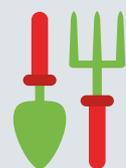
1 rencontre tous les 2 mois dans le cadre des « Parlez-nous franchement »

1 conseil citoyen à Perrier Livron Château-Rouge

1 premier collectif formé : La Toupie et 3 collectifs en cours de création



11 permis de jardiner en cours



concertation complémentaire a eu pour but de trouver des personnes intéressées pour faire vivre le parc : création d'un compost partagé, mise en place d'une boîte à livres... Le dispositif Parlez-nous franchement et les forums de quartier ont aujourd'hui fusionné. Depuis octobre, les PNF vous proposent un format innovant : à partir de la plateforme participative imaginons-annemasse.fr, vous pouvez proposer des aménagements ou signaler et localiser des dysfonctionnements. « *Les Annemassiens sont invités à nous transmettre leurs questions et leurs signalements en amont de notre venue dans le quartier. De cette façon, nous arrivons sur place avec un début de réponse* », indique Yves Fournier. Selon vos remontées d'informations sur Clic Annemasse et vos suggestions d'améliorations du cadre de vie sur la plateforme, le service Citoyenneté Démocratie Participative analyse les zones à enjeux et propose le quartier où déambuler. Le prochain PNF est prévu le 26 novembre au matin.

👉 *Vous n'avez pas internet ?*

Vous pouvez aussi partager vos idées par téléphone, par courrier ou en échangeant avec un élu : permanence chaque samedi de 11h à 12h, ou sur rendez-vous au 04 50 95 07 00

DES INSTANCES DE PARTICIPATION

D'autres dispositifs vous permettent de vous engager dans la vie locale. C'est le cas du conseil citoyen du Perrier, mis en place conformément aux obligations de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine

(ANRU). Son but : créer du dialogue entre les bailleurs, la commune, tous les services et les citoyens. « *Des personnes très actives le portent très bien, constate Cyril Edet. Elles ont réussi à changer un arrêt ou des horaires de bus. Elles sont dans une dimension de partenariat avec la Ville qui fonctionne bien.* » En s'appuyant sur les collectifs qui se sont constitués autour des différents projets (Tiberghien, végétalisation, sport, mobilité...) la Ville souhaite structurer des forums thématiques dédiés à l'action culturelle, à l'aménagement, aux solidarités et à la transition écologique.

S'ENGAGER DANS LE BENEVOLAT

« *Le bénévole est aussi un citoyen actif, observe Hervé Trolat. Permettre à tout Annemassien de trouver une structure pour s'exprimer via le bénévolat n'est donc pas indissociable de l'engagement citoyen.* » Lors d'événements, au sein d'une association ou de certains services municipaux comme la bibliothèque ou le CCAS. Il existe de nombreuses occasions de vous impliquer concrètement et durablement pour votre ville.

👉 *Renseignements : service Citoyenneté et Démocratie Participative : imaginons@annemasse.fr / tél. : 06 35 17 50 32*

? TROIS QUESTIONS À...

YVES FOURNIER,
Adjoint au maire, délégué à la participation citoyenne, à la citoyenneté, au devoir de mémoire et aux jumelages.



Une politique publique peut-elle aujourd'hui se construire sans le citoyen ?

La participation citoyenne doit être présente dans chacun de nos projets, mais dans un périmètre défini. Dès qu'une action s'élabore, nous allons nous poser la question suivante : Comment va-t-on faire participer les gens ? Il est certes difficile de planifier une réunion d'information et de parvenir à toucher beaucoup de citoyens : parce que ce n'est pas la bonne heure pour lui, parce que la personne doit s'occuper de ses enfants... Alors nous faisons quelques fois l'inverse : nous nous rendons à des endroits rassemblant déjà du monde, par exemple sur un marché ou un samedi matin dans la zone piétonne. On peut trouver des solutions pour inclure les habitants dans les projets, faire progresser l'engagement citoyen et habituer aussi les personnes à être entendues.

Existe-t-il un budget participatif ?

La Ville n'a pas mis en place de budget participatif. En effet, on ne prévoit pas de

budget dédié telle ou telle somme à la mise en place d'une action de participation : on préfère avoir connaissance de la proposition citoyenne et, en fonction de chaque projet, définir ensuite le budget avec le service concerné par la thématique. En d'autres termes, il n'y a pas de budget participatif, mais plutôt un budget pour chaque action participative.

Peut-on dire que la participation citoyenne est transversale à Annemasse ?

Tous les élus et tous les agents de notre collectivité sont impliqués dans la démarche, et ce de mieux en mieux au fil du temps. Annemasse est également une collectivité dite « libérante » depuis plusieurs années, ce qui est un beau complément à la démocratie participative. Chaque agent est ainsi invité à prendre des initiatives et à s'engager dans les actions et projets de la Mairie. Il me semble que si les agents participent en interne à l'organisation et au développement de leur travail, ils s'impliqueront facilement dans les projets de la ville en tant que citoyens.



DROIT DE SUITE

« ICI COMMENCE L'ARVE » : LA VILLE SENSIBILISE À LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Fortement mobilisée pour l'amélioration de la propreté, la Ville l'est tout autant pour la préservation de la qualité de l'eau. Afin de limiter certains gestes néfastes qui polluent les rivières et la mer, la Ville déploie des marquages éphémères au niveau des trottoirs et grilles de voirie. On y lira :

« Ici commence l'Arve », « Ici commence la mer » et « Un mégot pollue 500 L d'eau ». Par ailleurs, les tests de tri dans les parcs Montessuit et Olympe de Gouges ont été concluants, une partie des déchets recyclables sont ainsi collectés et traités, une action qui sera étendue à d'autres parcs.

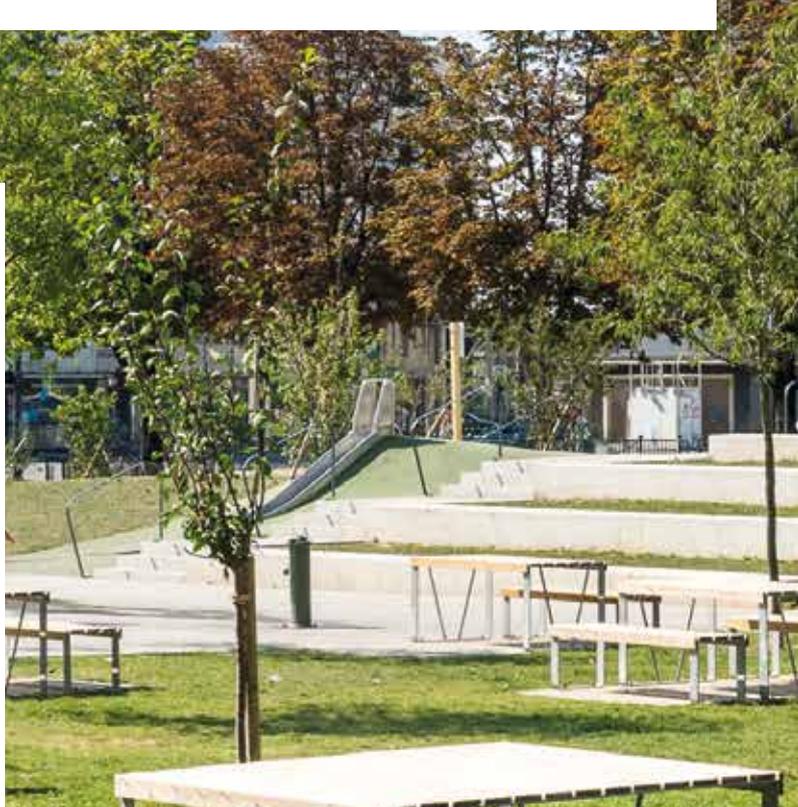
DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

8 SEPTEMBRE ET 13 OCTOBRE 2022

- **CADRE DE VIE** : L'espace aménagé sur le parvis Nord de la gare d'Annemasse, au sein de l'espace de la Rotonde, a été dénommé « Square des enfants Georges Loinger », résistant et Citoyen d'Honneur de la Ville d'Annemasse.
- **SOLIDARITÉS** : Considérant le nombre de personnes affectées par les incendies de forêts qui ont eu lieu cet été et l'ampleur des destructions, la Ville d'Annemasse verse deux subventions exceptionnelles de 5400€ à chacune des Associations des maires de Gironde et des maires du Jura.
- **ÉCONOMIE** : Conscientes de l'impact significatif attendu des travaux du tramway Annemasse-Genève (phase 2) et de la piétonnisation du centre-ville, la Ville et Annemasse Agglo mettront en place des dispositifs d'indemnisation amiable auprès des commerçants, artisans et professions libérales.
- **TRANQUILITÉ PUBLIQUE** : Une convention de coordination entre la Police municipale et les forces de sécurité de l'Etat sur la commune d'Annemasse a été reconduite pour une durée de trois ans.
- **FINANCES** : Le budget supplémentaire de la Ville d'Annemasse pour l'année 2022 a été approuvé. Il s'équilibre ainsi : fonctionnement 6 369 488,44 €, investissement 12 432 321,78 €
- **ASSOCIATIONS** : Au titre de conventions d'objectifs et de financement approuvées, la Ville versera 2 500€ à l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Chablais genevois (AAPPMACG) et 5 000€ à la compagnie de théâtre Les 3 points de suspension.



Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook Annemasse Officiel



AGENDA CITOYEN

16.11
18h30

Conseil municipal |
Salle du Conseil municipal -
Hôtel de Ville

26.11

Rendez-vous citoyen
« Parlez-nous franchement » (PNF) |
Horaire et lieu : information à venir
sur www.imaginons-annemasse.fr

15.12
18h30

Conseil municipal |
Salle du Conseil municipal -
Hôtel de Ville



Les conseils municipaux sont désormais retransmis en direct sur le site internet www.annemasse.fr

Économisons l'énergie ! Une nécessité économique et écologique



La Ville d'Annemasse doit faire face à l'envolée des coûts de l'énergie : le bilan prévisionnel de la commune annonce une augmentation budgétaire de 67% en 2023 comparé à 2020.

UN EFFORT COLLECTIF

Des difficultés d'approvisionnement ont été annoncées par le gestionnaire du Réseau de transport d'électricité (RTE) qui appelle à une mobilisation coordonnée pour diminuer les consommations sur les périodes de pointe, afin d'éviter d'éventuelles coupures d'énergie cet hiver.

L'Union Européenne a appelé ses États membres à réduire de 15% leur consommation de gaz et le gouvernement français a demandé à chacun de réduire de 10% son énergie globale.

L'ENGAGEMENT DE LA VILLE POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- Mise en service du chauffage des bâtiments publics décalée dans un premier temps et ajustement de ces derniers à 19°C (sauf établissements hospitaliers et locaux destinés aux personnes âgées ou enfants en bas âge) ;
- Diminution possible de la mise à disposition de l'eau chaude dans les équipements

sportifs de la Ville en fonction d'une étude réalisée sur l'usage des vestiaires ;

- Augmentation du nombre de rues éteintes de minuit à 5h du matin, en lien avec l'engagement de la Ville contre la pollution lumineuse.

👉 Retrouvez le plan de l'extinction de l'éclairage public sur annemasse.fr/au-quotidien/environnement

LES ÉCO-GESTES À APPLIQUER CHEZ SOI

- Évitez les surconsommations d'électricité sur les périodes de pics : aux alentours de 13h et de 20h ;
- En copropriété, si vous n'avez pas la main sur les consignes de chauffage, contactez votre syndic ;
- Utilisez l'outil *EcoWatt* pour connaître en temps réel les éventuelles difficultés d'approvisionnement et adapter votre consommation.

👉 www.monecowatt.fr



Place à la verdure

Pour terminer les travaux de réaménagement du parvis de l'église Saint André, des plantations vont avoir lieu cet automne. Le service Parcs et Jardins a choisi un mélange d'arbustes et de plantes vivaces, dont la floraison s'étalera sur l'année.

Un pin et un cornouiller compléteront les autres arbres présents, pour une place végétalisée et moderne.



Début des travaux du parc Mila Racine

Les travaux du futur parc Mila Racine situé rue du Salève ont débuté au mois de septembre, pour une ouverture prévue au printemps 2023. Un parc riche en biodiversité et un lieu de mémoire puisqu'en hommage à Mila Racine, résistante juive lors de la Seconde Guerre mondiale. Un équipement intergénérationnel sera mis en place, avec un espace de convivialité, une boîte à lire, une aire de jeux pour enfants ou encore une table de pique-nique accessible aux personnes à mobilité réduite. Et bien plus encore !

➔ Pour en savoir plus : www.annemasse.fr



TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES EN COURS

Des travaux énergétiques pour lutter contre les chaleurs d'été ont débuté au mois d'octobre dans la bibliothèque municipale Pierre Goy. Ils permettront d'améliorer le confort des usagers ainsi que de mettre aux normes la sécurité incendie du bâtiment, grâce à la mise en place d'un désenfumage. Les travaux doivent durer 4 mois, et impacteront ponctuellement les utilisateurs de la bibliothèque.



VOTRE QUESTION :

Que fait la mairie quand un sinistre se produit ?



CHRISTIANE R.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Pascal Sauge,
Adjoint au maire en charge de la qualité des espaces publics, du patrimoine et des travaux.

La Ville organise une réponse progressive et adaptée afin de garantir la sûreté et la sécurité publiques 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 :

- Les astreintes techniques pour une réponse rapide et efficace sur des aspects techniques (incident sur voie publique, panne électrique...).
- Les astreintes de direction et d'élus pour la prise de décisions et le pilotage des actions communales dans le cas d'un sinistre localisé plus conséquent (relogement d'urgence en cas d'incendie).
- Le Plan Communal de Sauvegarde enclenché lors d'une catastrophe sur la commune (inondation...).

La Mairie va :

- faciliter l'action des secours (mise en œuvre d'un périmètre de sécurité autour du sinistre ou mobilisation de certains équipements)
- ouvrir, le cas échéant, un centre d'hébergement d'urgence et provisoire afin d'accueillir les sinistrés,
- intervenir en cas de carence des propriétaires ou des assureurs (impossibilité à les joindre). Elle peut proposer dans ce cadre le relogement d'urgence (à l'hôtel) la 1^{ère} nuit, le temps des démarches auprès des assurances. Il importe donc de rappeler que chacun doit être assuré afin de bénéficier des prestations d'urgence en fonction de son contrat.

Désormais, vous pouvez poser vos questions via la plateforme imaginons-annemasse.fr



Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook



imaginons-annemasse.fr



Montant
des travaux
2 M€
TTC

Fin des travaux du Gymnase les Hutins



Agrandissement
664 m²

Le gymnase les Hutins a été construit dans les années 60 et après l'étude de sa structure, il s'est avéré qu'il présentait un problème de fondation. Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, dispositif mis en place par l'Etat pour accompagner la transformation des quartiers prioritaires, la Ville a souhaité réhabiliter le gymnase et répondre aux besoins des Annemassiens.

Une entrée spécifique est prévue pour la salle de sport et la salle de boxe avec des vestiaires et rangements. Une seconde entrée permettra d'accéder à la salle polyvalente avec ses sanitaires et ses rangements.

La salle de boxe contient un ring de boxe fixe avec des sacs de frappe et une poire de vitesse. Elle a un local rangement attenant. Elle permet au club qui utilisait déjà le gymnase, de se développer et d'accueillir plus de membres.

La salle de sport permet l'accueil d'une aire de jeux avec des tracés de basket et de badminton, ainsi que des paniers muraux. Une face est équipée d'un filet de protection rétractable pour le tir à l'arc.

C'est un bâtiment qui s'inscrit 30% en dessous de la réglementation énergétique et environnementale en vigueur au moment du lancement du projet.

Le gymnase avec sa nouvelle extension favorise les pratiques sportives associatives, scolaires et périscolaires. L'inauguration officielle du bâtiment a lieu le lundi 7 novembre.



Surface
totale
790 m²

Depuis l'été 2021 des travaux ont lieu avec différents objectifs : accueillir les élèves tout au long des jours scolaires, la construction d'une salle pour le club de boxe anglaise Annemasse Gaillard Fight Académie, ainsi que la construction d'une salle polyvalente. Celle-ci permet à un certain nombre d'associations locales de pouvoir organiser des activités. L'école Les Hutins utilise également cette salle pour diverses pratiques comme le chant, ou des activités sportives douces.

512 enfants de maternelle et d'élémentaire

des écoles publiques d'Annemasse sont inscrits au CLAE du matin (centre de loisir associé à l'école), en ce début d'année scolaire 2022-2023. 716 enfants le fréquentent en fin de journée après l'école. Quant aux mercredis, ce sont 326 enfants qui sont inscrits.



Square des Enfants Georges Loinger

Situé sur l'esplanade nord de la gare d'Annemasse, à l'emplacement de l'ancienne rotonde SNCF, ce square propose une surface totale de 6.500m² composée d'une aire de jeu et d'un théâtre de verdure. Dédié à la mémoire de Georges Loinger qui a marqué l'histoire de notre territoire*, le square a été inauguré lors de la commémoration du centenaire de la naissance de Marianne Cohn, le 18 septembre 2022, en présence de son fils, Daniel Loinger et de son petit-fils, Gabriel Loinger.

*Figure majeure de la Résistance, Georges Loinger fut l'un des responsables d'une filière de Résistance à Annemasse pour le passage en Suisse de plusieurs centaines d'enfants juifs. Il est décédé en 2018 à l'âge de 108 ans.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, C'EST PARTI !

Le CME d'Annemasse réunira 14 enfants de CM1/CM2 des écoles La Fontaine, Marianne Cohn et La Chamarette.

Ces jeunes conseillers vont être élus courant décembre, pour deux ans, par leurs camarades. Objectif : participer à l'amélioration de la vie de la commune. Aux côtés des élus et des services de la Ville, ils vont réfléchir, proposer et mettre en place des actions.



VOTRE QUESTION :

A quoi sert une mairie ?

INÈS, ÉLÈVE DE CM1



LA RÉPONSE DU MAIRE :

Christian Dupessey,
Maire d'Annemasse

La Mairie, c'est le cœur de la ville. Elle est d'ailleurs située traditionnellement en centre-ville. C'est la maison de tous les habitants d'Annemasse. A l'intérieur, on retrouve de nombreux services qui permettent d'organiser la vie quotidienne. Par exemple, la mairie construit et s'occupe des écoles, des routes, des parcs, des crèches, des terrains de sport, des cantines scolaires, des jardins, des bibliothèques, de la salle de spectacle de Château-Rouge et de l'animation de la ville. Elle décide aussi des règles de construction des bâtiments et fait appliquer la loi, notamment avec la Police municipale.

Les Annemassiennes et les Annemassiens élisent 39 représentants au Conseil municipal. C'est cette assemblée d'élus qui prend les décisions les plus importantes au service de l'intérêt général, c'est-à-dire toutes les choses qui forment et gouvernent la vie d'un groupe de personnes, la société des Annemassiens. La mairie agit pour que tout se passe bien pour les habitants d'Annemasse.

Je ne décide pas tout, et surtout, je ne suis pas tout seul. Le Maire est le chef d'orchestre d'une équipe de conseillers municipaux. Il est le chef des agents municipaux que l'on appelle des fonctionnaires. Je suis aussi le représentant de l'Etat à Annemasse. La mairie appartient en effet à tous les Français. C'est là que sont enregistrés les naissances, les décès et les mariages. Une mairie, c'est toujours ouvert à tous les habitants et c'est plein de vie.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier @ mail facebook
imaginons-annemasse.fr



PNEUS HIVER OBLIGATOIRES

Pour votre sécurité, les véhicules doivent être équipés de pneus neiges (ou de chaînes) du 1^{er} novembre au 31 mars (loi Montagne). Plus performants en-dessous de 7°C que des pneus été, ils offrent une meilleure tenue de route, une réduction des distances de freinage et une diminution des risques d'aquaplaning.

Déneigement : des services bien organisés



À l'approche des premiers flocons de neige, les services techniques de la Ville surveillent les bulletins météo et sont prêts à intervenir pour sécuriser les chaussées et les zones piétonnes dès le mois de novembre. Le déneigement des trottoirs devant les commerces et les habitations relève néanmoins de la responsabilité de chacun.

VIGILANCE NEIGE : DES AGENTS PRÊTS À INTERVENIR

Pour se préparer au mieux aux épisodes neigeux, la Ville a révisé et équipé une douzaine de véhicules fin octobre, prêts à intervenir sur les routes et dans les zones piétonnes début novembre. Les agents ont quant à eux reçu une formation spécifique sur le déneigement. Lorsque les bulletins de France météo prévoient des chutes de neige, le personnel d'astreinte sort durant la nuit pour vérifier l'état des chaussées et donner si besoin le signal.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'alerte donnée, une vingtaine d'agents se mobilise 24h/24 pour sécuriser les voiries. Les services techniques déneigent la chaussée, les traversées piétonnes, les voies cyclables, les trottoirs en bordure de propriété communale ainsi que l'accès aux bâtiments publics. Ils s'appuient sur un

plan de déneigement qui priorise les secteurs d'intervention.

Mais dégager les trottoirs n'est pas uniquement du ressort de la Ville : il incombe à tout riverain, propriétaire ou locataire, de dégager la neige devant son commerce, sa maison ou son immeuble pour permettre aux piétons de circuler en toute sécurité. En cas d'accident, leur responsabilité peut être engagée.

MOINS DE SEL POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2020, la Ville a un usage raisonné du sel, pour des raisons écologiques. « Les quantités annuelles de sel déversées sur l'espace public diminuent, constate Marc Benière, directeur Parcs et jardins – Maintenance voirie. Il est nocif pour les plantes et, lorsqu'il est surdosé, a des effets néfastes sur l'environnement et peut causer du verglas ».

LE Tram | Piétonnisation

VOTRE COEUR DE VILLE EN MOUVEMENT

Lancement du nouveau site web tram-piétonnisation

Vous souhaitez en savoir plus sur le projet de piétonnisation du centre-ville d'Annemasse ou sur le prolongement du tramway jusqu'au lycée des Glières ? La Ville d'Annemasse et Annemasse Agglo lancent un site internet commun, permettant d'expliquer et d'informer le plus largement possible sur ces projets d'envergure. Lors du lancement des travaux en 2023, vous pourrez retrouver sur la carte interactive, les lieux et les dates des travaux. Inscrivez-vous également à la newsletter directement sur le site, et recevez les informations du projet en temps réel.

👉 Découvrez le site sur : www.tram-pietonnisation.fr (dès le 7 novembre)

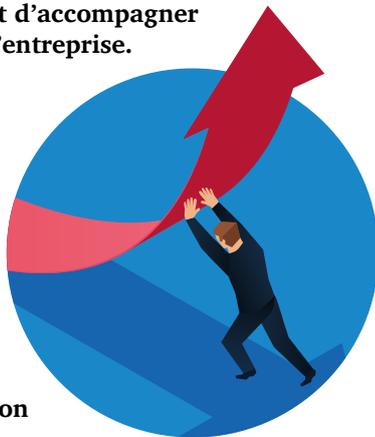
Rez'Up, la plateforme de l'entrepreneuriat local

Rez'up est une plateforme qui permet d'accompagner un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Elle propose le parcours « Réussir sa création », il permet au futur entrepreneur d'être accompagné dans la réalisation d'un business plan jusqu'à son installation. La plateforme est animée dans un esprit de partage et d'entraide, et nombre de partenaires-experts sont bénévoles et engagés pour soutenir l'entrepreneuriat sur le territoire.

La plateforme est animée par la Maison de l'Éco.

👉 Plus d'informations sur le site : www.rezup.org/rezup



QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?



Une zone de rencontre est une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans s'y arrêter, et la vitesse des véhicules est limitée à 20km/h maximum, que ce soit une voiture, un bus ou encore un vélo. C'est une zone apaisée entre l'aire piétonne et la zone 30, et qui permet un partage de la voirie.



VOTRE QUESTION :

Je croise régulièrement des trottinettes et vélos sur les trottoirs et c'est dangereux, que prévoit la loi ?



ROLAND M.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Eric Minchella,
Adjoint au maire en charge de la tranquillité publique et de la lutte contre les incivilités.

La trottinette électrique connaît un essor très important, ce qui pose aujourd'hui certains problèmes. De nombreux utilisateurs sont sur les trottoirs, alors que c'est interdit par loi et dangereux pour les piétons.

Il y a beaucoup d'ignorance de la règle chez ces utilisateurs mais aussi beaucoup d'irrespect. Certains ont du mal à comprendre que les trottoirs sont réservés aux piétons qui sont par définition vulnérables, et qu'une trottinette électronique est un véhicule, comme un vélo. Sa place est sur la route.

La Ville a fait beaucoup d'actions préventives de sensibilisation. Le moment est à la sanction pour ceux qui ne comprennent toujours pas que la loi s'applique. La police municipale, qui a des consignes strictes, a mis en place des opérations aléatoires et régulières et verbalise systématiquement les contrevenants. Attention, le montant de l'amende est élevé : 135 €. Une trottinette électrique doit être assurée, et les conducteurs doivent être sur la route. Trottoirs et zones piétonnes sont interdits. C'est très simple.

A tous ceux qui les utilisent, nous recommandons prudence (il y a de nombreux accidents traumatiques) et respect des autres.

Posez-nous vos questions



rencontre



courrier



mail



facebook



imaginons-annemasse.fr

La Ville d'Annemasse favorise l'inclusion numérique des habitants



La dématérialisation des démarches administratives et le déploiement des nouvelles technologies peuvent devenir une complication pour certaines personnes, souvent bloquante dans l'accès aux droits. La Ville s'engage pour la réduction de la fracture numérique.

Pour aider les habitants dans leurs démarches numériques, la Ville d'Annemasse met en œuvre plusieurs dispositifs : les conseillers numériques, les ordinateurs en libre-service, les ateliers numériques.



LES CONSEILLERS NUMÉRIQUES VOUS ACCOMPAGNENT ET VOUS FORMENT AUX DÉMARCHES DÉMATÉRIALISÉES

Afin de vous rendre autonome en informatique, les conseillers numériques vous accueillent sur rendez-vous, ils vous apprendront par exemple à naviguer et à faire des recherches sur internet, à utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ils peuvent aussi vous aider à créer une adresse e-mail, ouvrir un compte Améli (sécurité sociale), mettre en forme un CV, effectuer vos déclarations trimestrielles CAF ou vos inscriptions aux services scolaires...



Florian B., Conseiller numérique.



Où les rencontrer ?

• Pour tous :

- CCAS rue du Commerce - 04 50 95 07 00 poste 1520 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Espace de vie sociale, 7 place du jumelage - 04 50 84 23 09 - lundi de 13h30 à 17h.
- Tiers-lieu La Bulle, 21 avenue de Verdun - 04 50 84 23 24 - vendredi de 9h à 12h30.

• Pour les moins de 25 ans :

- Point jeunesse J.5, 2 place Jean Jaurès - 04 50 95 07 57 - mercredi de 13h30 à 18h.

• Pour les seniors :

- Espace Colette Belleville, 14Bis rue des Amoureux - 04 50 84 23 06 - lundi de 9h à 12h et mardi de 14h à 16h.
- Résidence autonomie L'Eau Vive, 2 place du jumelage - 04 50 84 23 06 - jeudi de 14h à 16h.



DES ATELIERS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Parallèlement, des ateliers individuels et collectifs sont proposés à tous les Annemassiens (sans condition). Les thèmes des ateliers sont variés : cyber sécurité, citoyenneté et administration, recherche d'emploi, prise en main de l'ordinateur, maîtrise du smartphone et de la tablette, tableur, photo,... La bibliothèque Pierre Goy vous propose également deux mercredis par mois des ateliers numériques collectifs.

🔥 Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre au CCAS (téléphone 04 50 95 07 00 poste 1520) ou à la Bibliothèque Pierre Goy (téléphone 04 50 95 89 09)



Christophe R., Conseiller numérique

Tous mobilisés pour défendre les femmes



À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre, la Ville d'Annemasse souhaite sensibiliser le plus grand nombre par des actions symboliques : illumination de l'Auditorium en orange et accrochage d'une banderole sur la façade de l'Hôtel de Ville arborant le numéro d'appel national : le 39 19.

➤ *Permanences régulières de l'association Espaces Femmes au niveau local : 04 50 97 61 90 espacefemmes74@gmail.com*



SPORTS ET HANDICAPS : UNE OFFRE VARIÉE SUR ANNEMASSE !

Vous êtes porteur d'un handicap et souhaitez pratiquer une activité sportive ? Avec Annemasse Sports Handicap, vous pouvez pratiquer ski, natation, vélo ou encore tir à l'arc. Au près du Club Sportif des Sourds et d'Annemasse Sports Handicap, le badminton, le bowling ou encore le curling est possible. Pour les adeptes de pétanque, s'adresser au LISA (Léman Intersport Adapté).

➤ *se renseigner directement auprès de l'association ou du club sportif souhaité.*

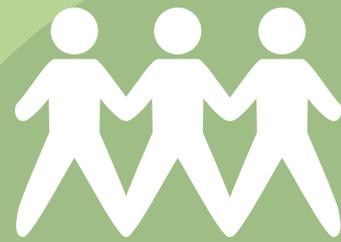


© Office Municipal des Sports Annemasse

Annemasse solidaire !

L'épicerie solidaire du CCAS d'Annemasse distribue des paniers solidaires aux ménages en difficulté dont la situation nécessite un dépannage en urgence et temporaire. Une vingtaine de paniers constitués de denrées alimentaires équilibrées, de produits de premier âge et d'articles d'hygiène sont dispensés chaque semaine. La demande doit être établie par un travailleur social.

➤ *CCAS : place de l'Hôtel de Ville, entrée rue du Commerce | 04 50 95 07 00, poste 1520 | ccas@annemasse.fr*



VOTRE QUESTION : J'ai un proche en fin de vie, qui peut m'aider ?

✉ CHRISTINE H.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Dominique Lachenal,
Adjointe au maire en charge des actions sociales et solidaires et des finances

La fin de vie est un sujet qui concerne chacun d'entre nous. Soins palliatifs, personne de confiance, directives anticipées, aide active : ces concepts amènent à réfléchir et à chercher les réponses appropriées. Les personnes et leurs proches se trouvent souvent désemparés pour traverser ces moments difficiles.

L'association JALMALV Léman Mont-Blanc assure l'accompagnement, l'écoute et le soutien des personnes en fin de vie et de leur famille.

Les missions qu'elle accomplit permettent de :

- soutenir les grands malades, leurs familles, les soignants et les endeuillés
- œuvrer pour le développement des soins palliatifs
- agir sur la société et contribuer à faire évoluer les mentalités face à la maladie grave, le grand âge et le deuil
- former et encadrer les accompagnants bénévoles intervenant à l'hôpital, en Ehpad ou à domicile.

Regroupant 36 bénévoles et 106 adhérents, l'association appartient à une fédération nationale reconnue d'utilité publique.

Depuis mai 2022 une permanence mensuelle de l'association s'est installée sur Annemasse au sein de la résidence Autonomie l'Eau Vive - Place du jumelage, chaque 4^e mardi du mois de 14h30 à 17h afin d'accueillir physiquement ou par téléphone des personnes ou leurs proches.

➤ *Prochaines permanences de l'association : 22 novembre et 27 décembre. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter JALMALV Léman Mont-Blanc au 06 73 73 18 99.*

Posez-nous vos questions

- 🗨 rencontre
- ✉ courrier
- ✉ mail
- 📘 facebook
- 🌐 imaginons-annemasse.fr

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ ANNEMASSE VILLE D'AVENIRS

Un hiver annemassien sobre et responsable

Face à l'urgence et à la coagulation des crises, notre groupe majoritaire a fait des choix dès l'été dernier pour que la Municipalité puisse être la mieux préparée pour traverser l'hiver. Nous n'avons pas attendu le plan du gouvernement, que nous qualifierions de timide, pour prendre des mesures. Le Grand Genève s'est fixé un objectif de neutralité Carbone à l'horizon 2050. Annemasse entend bien assumer son rôle dans cette transition, ce qui nécessitera des efforts encore plus conséquents à l'avenir.

Après la période de sécheresse qui a amené la ville à réduire fortement sa consommation d'eau, nous réduisons maintenant nos besoins de chauffage et d'électricité.

Le renouvellement de l'éclairage public, principale source de consommation d'énergie (23% en moyenne), est en cours depuis 2012, sans interruption. Les extinctions des rues se font par quartier, graduellement, en prenant en compte les avis des usagers et des

riverains. La ville a établi un plan de déploiement sur la base de la pertinence des rues ciblées, de sécurisation des lieux et des diverses contraintes techniques pour procéder à cette extinction entre 1h et 5h du matin. Les panneaux d'information numérique de la Ville sont éteints la nuit. Les extinctions des enseignes lumineuses des commerces font aussi l'objet d'un suivi étroit par les services de la ville et de sanctions, comme le prévoit la loi. Les équipements publics sont chauffés à 19°C, à l'exception des lieux qui accueillent les enfants en bas âge et les personnes âgées. Les gymnases ne sont pas concernés par une nouvelle baisse de température : Ils sont chauffés en moyenne à 16°C depuis de nombreuses années. Annemasse Agglo a aussi pris des mesures comparables pour les équipements dont elle a la responsabilité : la température des bassins adultes de la piscine Château Bleu a par exemple baissé d'un degré. Nous avons aussi attendu que l'hiver s'installe avant d'activer les systèmes de chauffage public. Des consignes ont été données à tous les employés municipaux afin de faire

des économies d'énergies. Des gestes les plus simples, comme éteindre son ordinateur et l'éclairage de son bureau en partant, aux plus contraignants, en remisant les chauffages d'appoint hors des lieux de travail. La rénovation énergétique des bâtiments publics est loin d'être terminée, mais nous ne pouvons attendre la fin de ce chantier d'envergure pour adapter notre vie au travail. Toutefois il est hors de question qu'un agent municipal ou un utilisateur d'un service public souffre du froid. C'est pourquoi nous avons équipé le personnel municipal de vêtements techniques, vestes et polaires pour qu'ils puissent exercer dans les meilleures conditions. La Municipalité encourage et développe l'offre de transport en commun au sein de l'Agglo. La ville-employeuse couvre la moitié du prix d'un abonnement pour le déplacement quotidien vers le lieu de travail. Nous favorisons au maximum les modes doux, comme le vélo ou la marche à pied. A défaut, nous incitons au covoiturage avec les véhicules de la ville ou les voitures personnels. Depuis avril dernier, les déplacements

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

GÉNÉRATIONS ANNEMASSE

LA MOBILITÉ À ANNEMASSE : PETITS PAS ET GRANDS TRACAS

Sujet central de notre programme, la mobilité est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations en tant qu'élu.es et citoyen.nes. Nous aurions aimé tant porter le changement à Annemasse dans ce domaine, mais devons malheureusement nous tenir à notre rôle minoritaire : voter pour ou contre des décisions qui nous sont présentées, voire imposées. Léman Express, tramway, bus à haut niveau de service changent peu à peu le quotidien de notre ville avec d'abord les désagréments des travaux, du bruit, du trafic et de la pollution. La planification de ces équipements a été faite il y a plusieurs années, leurs financements ont été négociés et les projets techniques déjà bouclés. Néanmoins, notre vigilance s'impose pour que les réalisations d'aujourd'hui répondent aux exigences de la population et aux enjeux actuels de société.

LE TRAMWAY : LE SOCIAL, L'ÉCOLOGIE OU L'ARGENT D'ABORD

Les travaux de la deuxième partie du tram devront commencer bientôt et le fait qu'il n'aille pas à la gare reste quand-même une spécificité locale. Les interrogations de la population sont bien légitimes et les raisons politiques peu connues finalement. Le courrier initié par une association locale, accompagné d'une pétition citoyenne a bien animé la rentrée politique attirant l'attention de la confédération suisse, principal financeur du projet. Nous avons constaté une très grande différence culturelle dans la prise en compte de l'avis des citoyens par les politiques suisses et nos politiques locaux. Nous déplorons les foudres méprisantes du Maire d'Annemasse en conseil municipal et dans la presse et ses arguments peu démocratiques en faveur de son projet d'un autre temps tracé le plus court et le plus ravageur du point de vue économique et écologique.

LA MOBILITÉ : COLONNE VERTÉBRALE DE LA VILLE DE DEMAIN

En tant qu'Annemassien.nes et frontalier.es, nous reconnaissons les améliorations apportées par le tram et du Léman Express dans nos déplacements quotidiens. Des abonnements attractifs permettent aussi aux personnes qui habitent près des gares et viennent travailler à Annemasse de laisser la voiture au garage. Mais, pour les personnes qui habitent à Annemasse et travaillent en France, les bénéfices du tram et du train sont beaucoup plus réduits. Le choix de la voiture est plus facile et celui du vélo s'impose de plus en plus pour de multiples raisons, dont économiques. Malheureusement, le développement de l'usage du vélo relève davantage de décisions politiques en matière d'équipements et surtout de sécurité que de choix individuels. Car si l'offre de transports en communs augmente, elle reste très chère et la sécurité sur la route reste le frein le plus puissant pour adopter le vélo à Annemasse.

domicile-travail en covoiturage sont pris en charge par le Pôle métropolitain du Genevois français.

La mairie continuera de faire preuve d'une adaptation permanente tout au long de la période hivernale. Certes, « *chaque geste compte* », comme le précise la campagne de communication du gouvernement. Mais des gestes sont plus déterminants que d'autres. Nous ne pensons pas qu'il faille simplement demander, même si c'est indispensable, un petit effort aux entreprises, à la minorité de propriétaires de logements qui sont des passoires thermiques, aux géants de l'énergie qui profitent de la crise et à l'industrie automobile polluante, comme le fait assidument Monsieur le ministre de l'Economie. Ce temps-là est depuis longtemps révolu. Nous croyons au pouvoir de l'Etat pour réguler les principales activités énergivores, les transports et les industries les plus polluantes. Il faut sanctionner fortement les actions criminelles qui propulsent le réchauffement climatique. L'Etat devrait en même temps fortement

accompagner, par des dispositifs financiers et des grands investissements ciblés, les collectivités locales et les habitants les plus modestes pour réussir la transition énergétique et écologique. Il devient urgent d'établir un mécanisme qui fonctionnerait enfin pour enclencher la rénovation de masse des bâtiments. Nous vous souhaitons donc un bel hiver, les manches retroussées pourquoi pas, les pensées au beau fixe, un hiver d'effort qui ne peut être que collectif.

Extrait du discours de Christian DUPESSEY en tant que vice-président de l'Association des Maires de Haute-Savoie (ADM74) au Forum des collectivités, 21 octobre 2022

« *Nous élus sommes confrontés quotidiennement à une hausse des incivilités urbaines : anarchie des trottinettes, déchets sauvages dans les rues, dégradations des espaces publics. Je vais insister sur les violences, menaces et insultes faites aux élus. Elles sont inacceptables et je tiens ici à témoigner tout mon soutien à mes collègues qui ont subi ces violences en Haute-Savoie et ailleurs en France.*

C'est que le civisme, la citoyenneté, appellent à être acteur. C'est autant une affaire d'héritage que d'apprentissage, voilà pourquoi la transmission par l'école à la jeunesse, par des pédagogies fortes d'ouverture à l'autre, à la diversité sociale et culturelle, au respect du vivant est, selon moi, fondamentale.

Voilà pourquoi en tant qu'élu, il est de notre responsabilité de protéger cet esprit commun, base de notre engagement, et d'encourager à un véritable apprentissage du civisme. Les concertations citoyennes, la création de tiers-lieux, les plateformes citoyennes dans nos communes sont d'autres exemples concrets. C'est la pratique d'activités sociales et politiques à l'échelle de proximité, à la confrontation d'idées, forte de concertation et de compromis à propos des affaires communes que naît (et naîtra) un véritable goût pour la vie en collectivité.

Le quotidien nous met au défi, mais nous savons que la société française sera d'autant plus solide et solidaire que ce lien civique sera fort et effectif. »

 Annemasse Ville d'avenirS
annemasseensemble@gmail.com

**L'AVIS DES CITOYEN.NES :
UN ÉPIPHÉNOMÈNE À ANNEMASSE**

La remise en question des tracés actuels des bus et du futur tram, les transports hors de prix, l'insécurité pour les piétons et les cyclistes, voilà quelques préoccupations partagées par des Annemassien.nes lors de l'atelier mobilité organisé par l'association MCGA le 10 septembre dernier. D'autres ateliers sont au programme pour comprendre les prochains chantiers en matière de mobilité : le tram qui dicte le pas de la piétonisation du centre-ville et la circulation à modifier pour que son avancée se passe au mieux sans voitures, sans vélos et surtout sans arbres sur son passage.

A croire que les choix politiques ne répondent pas aux besoins de toute la population, oublient la préservation des commerces de proximité et ignorent la présence et les bienfaits de la nature en ville. Et pour ce qui est de la sécurité des cyclistes, vaut mieux qu'ils soient

bien équipés et entraînés. Ils devront faire de grands détours pour parcourir de petites distances, ne pourront pas emprunter en grande partie le futur tracé du tram (rue de Faucigny) ni celui du bus (rue de Florissant...), ni certaines rues actuellement accessibles (rue A.Briand) !

**Natalia DEJEAN – Pascale MAYCA
– Géraldine VALETTE – Lila YESIL –
Djamel DJADEL – Matthieu LOISEAU
– Cüneyt YESILYURT – Maxime
GACONNET**

ANNEMASSE RENOUVEAU

Texte non parvenu dans
les délais de bouclage.



EXPOSITION : BEAUTÉ NA YO



© Morgane Vié

Monika Emmanuelle Kazi, *Beauté na yo*, 2020, Galerie du Crous (PDAC)

Dans la véranda de la Villa du Parc, la table de maquillage Beauté na yo de Monika Kazi est composée de miroirs gravés à partir de photographies, souvenirs d'enfance entre la France et le Congo, et des éléments cosmétiques, organiques ou encore minéraux. Cette table sera activée lors d'une performance le vendredi 26 novembre. Le titre « *Beauté na yo* » (Beauté à toi) résulte d'un détournement de la formule de politesse en lingala « *M'boté na yo* » (Bonjour à toi) et fonctionne sur un jeu de miroir entre Je et soi, entre deux langues et cultures.

JUSQU'AU 15 JANVIER 2023 | du mardi au dimanche | de 14h à 18h30 | Gratuit | Villa du Parc, centre d'art contemporain | 04 50 38 84 61 | villaduparc.org



LES FOULÉES ANNEMASSIENNES

À vos maillots les sportifs ! Les courses de la Foulée d'Annemasse reviennent avec des boucles allant jusqu'à 10 km. Inscrivez-vous dans la catégorie de votre choix. Votre temps sera chronométré. Pour les moins motivés, venez encourager les coureurs !

DIMANCHE 20 NOVEMBRE
| de 9h à 12h | Départ : place Libération |
Inscription : l-chrono.com/inscriptions-foulees-annemassiennes | [facebook.com/lafouleedannemasse/](https://www.facebook.com/lafouleedannemasse/)



EXPOSITION-JEUX : AVENTURIERS DE L'ESPACE

Partez à la conquête de l'espace en manipulant et en jouant face à des œuvres d'arts de toutes natures (peinture, sculpture sérigraphie, vidéo). Vous serez amenés à réfléchir sur comment l'homme s'est fait conquérant au point de quitter l'attraction terrestre. Visitez l'A-musée pour apprendre en s'A-musant !

DU 18 NOV. AU 22 AVRIL 2023 |
Entrée libre | dès 6 ans | MJC Centre, Salle Méliès, 3 rue du 8 Mai 1945 |
04 50 92 10 20 | mediation.culture@mjc-annemasse.fr



UNE PROGRAMMATION MUSICALE DE HAUT VOL

Le centre culturel Château Rouge accueille pour cette nouvelle saison des artistes musicaux de renom et d'horizons variés :



© Sophie KOELLA

AYO

JEUDI 24 NOV. | 20h30
Incontournable de la scène soul et folk, Ayo est de ces artistes qui guérissent les cœurs et dont la grâce vous laisse sans voix. Elle revient avec son nouvel opus *Royal*, une pépite d'intensité et d'émotion.



© D.R.

BIG FLO ET OLI

SAMEDI 3 DÉC. | 20h30
Le duo de rappeurs français a effectué une ascension fulgurante depuis leur début en 2015. Ils sont de retour avec un nouvel album *Les autres c'est nous*.



© Laurent Seroussi

THOMAS FERSEN

JEUDI 8 DÉC. | 20h30
Ce conteur et mélodiste a pris le temps de bâtir une œuvre originale et personnelle qui occupe une place à part dans la chanson française.

Retrouvez tous les concerts sur : chateau-rouge.net



PROJECTION DE FILM : LES DÉLIVRÉS

En présence du réalisateur **Thomas Grandrémy** Damien, Clément et les autres sont coursiers à vélo. Ils livrent des repas. D'abord séduits par la flexibilité de ce travail, ils ont vite déchanté en découvrant les conditions de travail imposées par les plateformes. Alors, pour tenter d'échapper à l'aliénation des algorithmes, les coursiers décident de faire bloc. Cela les amène à prendre position dans une société en tension permanente.

MARDI 22 NOVEMBRE | 19h
| Gratuit, sur inscription | La Bulle | 04 50 84 23 24

Et aussi : **BULLES D'HISTOIRES** : Lecture 3-6 ans | Tous les mercredis et samedis | de 10h à 11h | La Bulle | 04 50 84 23 24

- BOURSE AUX SKIS** | 12 et 13 nov. | Complexe MLK | annemasse.asptt.com **CAFÉ CURIEUX** | Samedi 12 nov. | Samedi 10 déc. | 9h15 | sur inscription | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 **SOIRÉE JEUX** | Mardi 15 nov. | Mardi 20 déc. | de 18h30 à 20h | La Bulle | 04 50 84 23 24
- CONTEMPORARY DANCE 2.0** : danse | Mardi 15 nov. | 19h30 | Mercredi 16 nov. | 20h30 | dès 14 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net
- CONFÉRENCE SUR TAIWAN** | Vendredi 18 nov. | 20h | Complexe MLK | upsavoie-mb.fr **EGAMING** | Mercredi 23 nov. | Chablais Parc | [facebook.com/ChablaisParc](https://www.facebook.com/ChablaisParc) **SOUVENIR** : théâtre de marionnettes | Mercredi 23 nov. | 14h30 | dès 4 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net
- GRAND PAYS** : théâtre | Mercredi 23 nov. | 20h30 | Jeudi 24 nov. | 19h30 | Vendredi 25 nov. | 20h30 | dès 14 ans | Château Rouge |



RENCONTRES & DÉCOUVERTES

L'édition de novembre des Nuits de l'éco continue sur le chemin de la nouveauté en proposant des rendez-vous plus intimistes autour des enjeux de demain. Au programme : projections, conférences et jeux !

Le collectif Les Nuits de l'éco souhaite sensibiliser les intéressés sur des sujets tels que le climat, la protection de l'environnement, la nourriture pour tous et de qualité... Cette démarche s'accorde parfaitement avec la thématique 2022 du réseau des bibliothèques Intermède : « Pour que le vert dure ! », c'est pourquoi la bibliothèque Pierre Goy se joint à l'événement. Zoom sur ces rencontres *découvertes* :

CONFÉRENCE AUTOUR DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE AVEC LUDOVIC RAVANEL

Le géomorphologue parlera de l'étude scientifique des reliefs et les enjeux du dérèglement climatique sur notre terre.

SAMEDI 5 NOV. | 20h | Bibliothèque Pierre Goy, 4 rue du Clos Fleury | Gratuit, sur inscription : bibliotheques-intermede.fr ou 04 50 95 89 09

CINÉMA DÉBAT "LA PART DES AUTRES" DE JEAN-BAPTISTE DELPIAS & OLIVIER PAYAGE

Nourrir les femmes et les hommes de manière satisfaisante est une promesse non tenue par le complexe agro-industriel. Le film montre les rapports entre producteurs et consommateurs en France et les failles du système alimentaire. Il permet d'ouvrir le débat sur le système agricole et sur la précarité alimentaire.

MARDI 8 NOV. | 19h30 | Cinéma Actuel, 3 Rue du 8 Mai | Gratuit | Durée du film : 55 min

ATELIERS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

L'association Renard proposera entre autre un jeu de mystère en ligne «*Inspecteur RENARD*» et un atelier bricolage récup. Les enfants pourront également écouter les histoires «*renardeau*» de 10h à 11h et de 16h à 17h.

SAMEDI 12 NOV. | de 10h à 18h | Bibliothèque Pierre Goy, 4 rue du Clos Fleury | Gratuit

CINÉMA DÉBAT "LA CROISADE" DE LOUIS GARREL

Abel et Marianne découvrent que leur fils Joseph, 13 ans, a vendu en douce leurs objets les plus précieux. Ils sont des centaines d'enfants à travers le monde associés pour financer un mystérieux projet : sauver la planète. Et vous, quelle est votre mission ? Prenez part aux discussions à la fin du film.

MARDI 15 NOV. | 19h30 | Cinéma Studio 6, 36 Avenue de la Gare | 5€ (gratuit pour les moins de 18 ans) | Durée du film : 1h07

DU 5 AU 16 NOVEMBRE 2022

Rencontres & Découvertes

Projections, conférences et ateliers autour des enjeux de demain



Conférence avec le
CLIMATOLOGUE L. RAVANEL
Samedi 5 - 20h
Biblio. Pierre Goy



Cinéma
LA PART DES AUTRES
Mardi 8 - 20h30
Cinéma Actuel



Cinéma
LA CROISADE
Mardi 15 - 19h30
Cinéma Studio 6

INSTANTS LUDIQUES
à la bibliothèque Pierre Goy

ATELIERS le Samedi 12
SOIRÉE QUIZZ le Mercredi 16

Retrouvez-nous sur  &  @lesnuitsdeleco

QUIZ

Venez jouer avec l'association *Renard* à ce quiz dont les réponses se trouvent dans les livres de la bibliothèque.

MERCREDI 16 NOV. | de 17h à 19h | Bibliothèque Pierre Goy, 4 rue du Clos Fleury | Gratuit

INFOS PRATIQUES

Programme détaillé sur www.annemasse.fr/au-quotidien/environnement/engagements-et-actions-de-la-ville/evenements/rencontres-decouvertes



 [lesnuitsdeleco](https://www.facebook.com/lesnuitsdeleco)



BULLE D'IDÉES !

La Bulle vous invite à venir donner votre avis en présence des élus de la ville d'Annemasse. En novembre, le thème se portera sur le numérique, et en décembre, sur le fonctionnement et la vie du lieu.

MARDI 29 NOV. | **MARDI 27 DÉC.** | de 18h à 20h | La Bulle | 04 50 84 23 24



 Retrouvez l'agenda des événements sur l'application mobile *Clic Annemasse*

chateau-rouge.net  **ATELIER INFORMATIQUE** | Mercredi 23 nov. : création d'un pdf | Mercredi 14 déc. : transfert de photos | Mercredi 28 déc. : récréation numérique | 10h | sur inscription | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 | Chaque vendredi | Sur rendez-vous | La Bulle | 04 50 84 23 24  **GRAFITERIA** | Samedi 26 nov. | de 9h à 17h | Complexe MLK  **COMPÉTITION DE JIU-JITSU BRÉSILIEN (GI-NOGI)** | Dimanche 27 nov. | Maison des Sports  **NOTATIONS MUSICALES ET ARTS VISUELS** : conférence | Mardi 29 nov. | 20h | Payant | Auditorium  **VIA INJABULO** : danse | Mardi 29 nov. | 19h30 | dès 14 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net  **SOMBRES MONDES** : concert | Mercredi 30 nov. | 19h30 | Auditorium | lemanic-modern-ensemble.net  **L'ÉCORCE DES RÊVES** : danse | Mercredi 30 nov. | 15h30 | Samedi 3 déc. | 11h | Mercredi 7 déc. | 15h30 | dès 2,5 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net



EXPOSITION REC.A "REACTION ANIMALE"

REC.A, c'est la voix des animaux, leur cri de guerre, leur déclaration d'indépendance, déclinée avec humour et fantaisie. Les personnages écrivent leur histoire



sous un angle résolument humain et déjanté. Derrière cette apparente légèreté, se cache une réelle réflexion sur la place des espèces animales dans ce monde en mutation qui est le nôtre.

**DU 9 DÉCEMBRE AU
4 JANVIER 2023** |
Vernissage : 9 décembre
à 19h30 | Bibliothèque
Pierre Goy



UNE DÉCENNIE DE LUTTE CONTRE LE SIDA



L'association AIDES lance une exposition de plein air sur les grilles du Parc Montessuit, côté rue du Parc, qui retracera les dix années de lutte contre le sida qu'elle a vécues depuis son installation à Annemasse. Son inauguration aura lieu le 1^{er} décembre, journée mondiale de lutte contre le sida et restera en place tout le mois. Le lancement de l'exposition sera couplé avec les portes ouvertes de l'association AIDES au 11 rue Paul Bert.



SUR LES TRACES DE...

Partez à la recherche des animaux. Empreintes, trous, galeries... Mais qui se cache derrière ces indices ? Comme un véritable explorateur de la nature, saurez-vous identifier les habitants de la forêt ?

JEUDI 22 DÉCEMBRE | 14h30
| de 6 à 11 ans | 6 € | sur
réservation | Maison du Salève
| maisondusaleve.com



© Maison du Salève



THÉÂTRE : LE CONSENTEMENT

Le Consentement est le récit d'une jeune fille mineure aux prises avec un écrivain célèbre et quinquagénaire. Plus de trente ans après les faits, Vanessa Springora livre un texte fulgurant qui décrit avec précision le mécanisme de l'emprise, faisant une distinction importante entre le viol et l'abus, où la victime consent, du moins un certain temps ou en partie. Pourquoi consent-elle ? Par vulnérabilité. Plus que d'incarner un personnage, Ludivine Sagnier porte une parole, imprime ces mots dans nos crânes endoloris.



© Laura-Marie Clepik

MERCREDI 14 DÉC. | 20h30 | **JEUDI 15 DÉC.** |
19h30 | séance suivie d'une rencontre avec
l'équipe artistique | **VENDREDI 16 DÉC.** | 20h30 |
dès 15 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net



RENDEZ-VOUS CONTES !

Le traditionnel évènement *Tout Conte Fait* porté par la bibliothèque Pierre Goy fait peau neuve. À cette occasion, la compagnie *Konsl'diz* vous proposera un stage parent-enfant pour apprendre à raconter avec des objets (dès 7 ans, à la bibliothèque citoyenne de l'EVS, de 9h à 12h), puis un conte musical de manipulation d'objets « *Blanche(s) Neige(s) et Quincaille* » (dès 5 ans, à la bibliothèque Pierre Goy, à 17h).

SAMEDI 3 DÉC. | Animations
gratuites sur inscription :
[bibliotheques-intermede.fr/rendez-vous/
tout-l-agenda](http://bibliotheques-intermede.fr/rendez-vous/tout-l-agenda) ou 04 50 95 89 09



CONCERT DE NOËL

Les chœurs de Fillings et d'Annemasse (de l'association LISA) s'unissent pour partager avec vous des chants classiques de Noël. Les choristes souhaitent retranscrire la joie d'être ensemble, dans sa différence, la moitié de la chorale d'Annemasse étant en situation de handicap mental. Le groupe vocal fait découvrir la vraie richesse de la complémentarité pour réaliser ensemble quelque chose de beau. Les fonds récoltés seront reversés à l'association LISA.

SAMEDI 3 DÉC. |
17h | au chapeau |
Église Saint-Joseph,
27 avenue Jules Ferry |
lisahandicap.org



À NOTER
DANS VOS AGENDAS

**LE TOUR DE FRANCE
PARTIRA
D'ANNEMASSE
LE 15 JUILLET 2023 !
(ÉTAPE ANNEMASSE-
MORZINE)**



Retrouvez l'agenda
des événements en ligne :
www.annemasse.fr

JEUDI ÉVASION : 1er déc. | 5 janvier 2023 | 14h30 | sur inscription | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 **CONCERTS DE PIANO** | Samedi 3 déc. | 18h00 | Payant | Dimanche 4 déc. | 17h | Gratuit | Auditorium **COLLECTE DE SANG** | Mardi 6 déc. | Mardi 3 janvier 2023 | de 15h à 19h | Complexe MLK | mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr **BIBERONNADES** | Mercredi 7 déc. | Mercredi 4 janvier 2023 | 9h15 | sur inscription | Bibliothèque P. Goy | 04 50 95 89 09 **OPEN MIC** : concert | Vendredi 9 déc. | 20h30 | Gratuit | Château Rouge | chateau-rouge.net **JAZZ ON THE WATER #2** : jazz | Samedi 10 déc. | 20h30 | Château Rouge | chateau-rouge.net **PASSAGERS** : cirque | Vendredi 16 déc. | 20h30 | Samedi 17 déc. | 19h30 | dès 6 ans | Château Rouge | chateau-rouge.net



Bonjour l'Hiver : 17 jours de féerie au cœur de la ville

La fin d'année s'annonce joyeuse et chaleureuse, avec la 26^e édition de Bonjour l'Hiver. Ce festival de théâtre de rue, entièrement gratuit, est organisé par la Ville en collaboration avec le théâtre de la Toupine dont le travail de programmation enchante petits et grands.

La magie de Noël se répandra sur la place de l'Hôtel de Ville et dans les rues piétonnes dès le 7 décembre. Venez célébrer l'hiver et vous émerveiller en famille à travers de nombreux jeux, d'impressionnantes déambulations et des spectacles de qualité !

LES COUPS DE CŒUR DES ANNEMASSIENS AU RENDEZ-VOUS

Les oies de la Ganzenfanfare, une bande espiègle, gaie et drôle, défile de nouveau au son du tambour et du sifflet pour plonger petits et grands dans la magie des contes de fées. « Cette fanfare revient chaque année car les Annemassiens l'adorent », indique Lauriane Lambert, cheffe des projets culturels et événementiels. Ayant beaucoup de succès aussi, les jeux en bois sont au programme, au même titre que les manèges à propulsion parentale qui laisseront enfants et parents déambuler dans les rues et devenir acteurs du spectacle.

DES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR EN FAMILLE

Entendez-vous les cloches tintinnabuler ? Cette année, dix instruments de musique géants seront installés en accès libre. Jouez,



© emilie montarlot, Elixir

écoutez et manipulez des gongs, des marteaux, des ballons et autres objets sonores...

ET AUSSI : UN MARCHÉ DE NOËL, UNE PATINOIRE...

La patinoire et les chalets du marché de Noël vous accueilleront sur la place de l'Hôtel de Ville. Venez flâner à la découverte de la vingtaine d'exposants présents et de leurs stands d'artisanat, de bijoux et dégustez un vin chaud, des marrons, nougats et autres gourmandises en attendant l'arrivée du père Noël !

Vous pouvez rejoindre l'équipe de bénévoles du festival pour apporter votre aide lors des déambulations, surveiller les jeux, gérer l'accueil ou le café des artistes. Renseignements en mairie.

TEMPS FORTS

MERCREDI 7 DÉCEMBRE
Inauguration du festival et lancement du marché de Noël avec spectacle de la compagnie Elixir en centre-ville.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE
Spectacle pyrotechnique.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE
Journée des enfants au complexe Martin Luther King. Magie, goûter offert aux enfants.

VENDREDI 23 DÉCEMBRE
Grande parade du père Noël.

Plus d'informations sur www.annemasse.fr





Celyne Elmaleh-Guichard, membre spécial de La Bulle

Elle est la première à être venue donner de son temps à La Bulle, le tiers-lieu culturel d'Annemasse, pour animer des ateliers de lecture auprès du jeune public. Rencontre avec Celyne Elmaleh-Guichard, animatrice volontaire.

À La Bulle, on trouve souvent bien plus que des livres. Lorsqu'elle y est entrée pour la première fois en 2020, Celyne Elmaleh-Guichard était loin de l'imaginer. « *Un matin, je suis venue découvrir le tiers-lieu culturel qui venait d'ouvrir au Perrier* », se souvient-elle. « *Alors que je déposais mes livres pour les enregistrer, Audrey m'a demandé si je disposais d'un peu de temps pour aider l'équipe* ». Très surprise mais enthousiaste à l'idée, elle a accepté et depuis ce jour, elle revient chaque semaine.

« *Les enfants la retrouvent tous les mercredis matin lors des moments de lecture qu'elle anime* », explique Audrey Beucher, facilitatrice culturelle. « *Elle met aussi en place des ateliers créatifs, selon les envies des habitants. Nous la considérons comme membre de l'équipe !* ».

Educatrice de jeunes enfants à l'origine, Celyne est une femme patiente, à l'écoute et créative. Lorsqu'elle a pris sa retraite, elle a créé un atelier à Annemasse et l'a fait vivre dix ans. Le matin, elle contait des histoires, puis donnait

des cours de peinture l'après-midi. À peine cette page tournée, qu'elle a commencé à en écrire une autre un mois plus tard à La Bulle. « *J'apprécie l'ouverture d'esprit et cet accueil de tous les publics*, affirme-t-elle. *Je n'ai jamais rencontré cela dans d'autres bibliothèques.* »

APPORTER DE LA JOIE AUX ENFANTS

Derrière le rideau, on entend la délicate voix de Boucle d'Or et celles plus graves des trois ours. Une histoire que Celyne a lue et relue tant il existe de versions. « *Les enfants adorent et attendent le mercredi avec impatience* », affirme Fatiha, assistante maternelle venue avec trois enfants. Un moment de plaisir que partage l'animatrice, qui se sent aussi du spectacle : « *Je suis heureuse d'apporter de la joie aux enfants et je me régale avec les expressions de leur visage !* ». De la joie, elle en apporte aussi aux tout-petits et aux écoliers d'Annemasse, en recrutant des lecteurs qui, au nom de l'association Lire et faire lire, vont partager leur plaisir de la lecture dans les écoles, les crèches et les centres de loisirs.